

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé

Les CCI sont organisées en 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Elles s'appuient sur un important réseau d'experts médicaux et de médecins conseils.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

CCI pôle de Lyon

Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée à temps complet

Ou

détachement

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Localisation géographique :

Lyon

Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

Contact :

Les lettres de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard le **28/12/2024** à :

Tour Altaïs
1 place Aimé Césaire
93100 Montreuil

Monsieur Denis CASANOVA
Directeur des ressources de l'ONIAM

ou

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service

CCI Lyon Nord et Lyon Sud (siège : Immeuble le Rhône-Alpes – 235, cours Lafayette – 69006 LYON)

Effectif du service

Le Pôle Lyon compte deux équipes, Nord et Sud. Chaque équipe comprend 5 agents : 1 président, 2,5 juristes, 1 assistant(e), 1,5 secrétaires.

Liaison fonctionnelle :

Le/la juriste est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle des deux présidents des CCI Auvergne, Bourgogne et Rhône Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse

Description du poste

Missions principales :

- Assurer l'instruction des demandes d'indemnisation
- Assurer le suivi de la procédure
- Assurer la préparation et la présentation des dossiers lors des séances des commissions
- Assurer la rédaction des avis

Activités principales :

- Instruire les nouvelles demandes d'indemnisation
- Demander des pièces complémentaires
- Rédiger et suivre les missions d'expertise
- Préparer et présenter des projets d'avis et de décisions lors des séances des commissions
- Rédiger les avis de la commission
- Etablir les avis d'incompétence manifeste de la commission
- Répondre aux interrogations juridiques des parties et à celles des avocats, assureurs, tiers payeurs et membres des commissions

Profil recherché

Formation

- Master 2 en droit de la santé ou en droit de la responsabilité, civile ou administrative

Connaissances

- Responsabilité médicale, civile et administrative
- Dispositif de règlement amiable des accidents médicaux issus de la loi du 4 mars 2002

Aptitudes

- Rigueur
- Capacité rédactionnelle
- Sens des priorités
- Sens du service public
- Capacité à travailler en équipe
- Mobilité et disponibilité : prévoir quelques déplacements selon les commissions